

## Chargé de mission DAFOP/DAREIC

Rectorat

**Mission auprès de la déléguée académique aux relations européennes et internationales et à la coopération, à raison d'1/2 ETP et de la déléguée académique à la formation des personnels, à raison d'1/2 ETP :**

DAVS  
délégation académique  
à la vie scolaire  
DAREIC  
Déléguée académique  
aux relations européennes  
et internationales et à la  
coopération

DAFOP  
Délégation académique à la  
formation des personnels  
RAF  
Responsable académique de  
formation

affaire suivie par  
Magali Censier et Véronique  
Charlier

Téléphone  
03.26.05.20.54  
03.26.05.69.09

Courriel  
[ce.dareic@ac-reims.fr](mailto:ce.dareic@ac-reims.fr)  
[ce.dafop@ac-reims.fr](mailto:ce.dafop@ac-reims.fr)

1, rue Navier  
51082 Reims Cedex

accueil du public  
du lundi au vendredi  
8h30-12h30 | 13h30-17h

En référence aux objectifs définis dans le projet académique 2018-2021, le chargé de mission se voit confier les missions suivantes :

### - Au sein de la DAREIC :

- Impulsion, accompagnement et suivi des projets dans le cadre de l'expérimentation « établissements européens », de projets d'ouverture européenne et internationale des établissements ;
- Suivi des établissements privés pour le développement du réseau des enseignants référents pour l'action européenne et internationale et des partenariats scolaires ;
- Gestion du calendrier des visites aux établissements et des déplacements afférents.

### - Au sein de la DAFOP :

- Participation aux travaux collectifs de la délégation dont l'élaboration de guides, d'outils, de ressources à destination des responsables des formations que sont les inspecteurs, les chefs d'établissement, les formateurs académiques et départementaux (CPC) ainsi que les conseillers techniques auprès de l'IA-DASEN et de la rectrice ;
- Exercice du rôle de conseiller auprès de la responsable de formation académique pour toute question relevant des missions de la délégation académique ;
- Mise en place de séminaires et contribution à l'évaluation des formations.

### - Dossiers transversaux :

- Coordination et suivi de la conception et de la mise en œuvre des actions de formation prévues au PAF : s'agissant des personnels en difficulté, en détachement et/ou en reconversion d'une part ; des formations des enseignants référents pour l'action européenne et internationale, des personnels d'encadrement et des enseignants d'autre part ;
- Mise à disposition d'informations et de ressources, valorisation des actions conduites sur le site académique.
- Information à l'attention des personnels. Actualisation des informations diffusées sur le site académique et sur les espaces partagés.

**Le contexte d'exercice des missions :**

Le chargé de mission est « conseiller » au sein des deux délégations.

Ses missions le conduisent à travailler en collaboration avec l'ensemble des personnels des deux délégations et sous l'autorité des deux déléguées ainsi qu'avec différents services du rectorat.

Il est basé au rectorat de Reims où il bénéficie d'un bureau individuel et de l'équipement numérique nécessaire, dans lequel il travaille pour les deux missions.

Il est amené à se déplacer avec son véhicule personnel ou un véhicule de fonction dans tout autre lieu de l'académie qui nécessite qu'il participe à des réunions concernant ses missions.

Compétences requises :

- Connaissance des enjeux et des objectifs des missions des deux délégations ;
- Capacité à travailler en réseau et à mobiliser un réseau ;
- Expertise avérée et connaissance du système éducatif et des partenaires extérieurs ;
- Respect absolu des préconisations et des règles fixées par le ministère et la rectrice dans le cadre de son autonomie ;
- Capacité d'adaptation et d'organisation autonome et équilibrée du travail de façon à répondre à l'actualité des priorités de chacune des deux délégations.

Les candidatures sont à adresser à [ce.dpe@ac-reims.fr](mailto:ce.dpe@ac-reims.fr) pour le 14 décembre 2018, délai de rigueur.